

NOTE AU DOSSIER

DATE:	1 ^{er} Octobre 2019
OBJET:	Suppression de l'évaluation finale du projet Appui au Parlement Tunisien de la base ERC

Contexte

Le projet Appui au Parlement est un projet initié en 2015, qui a couvert une législature et s'étend dans le cadre du portefeuille ODD 16 à la future législature. La date de clôture du projet est actuellement prévue pour décembre 2020.

Le projet prévoit d'appuyer le travail de l'Assemblée des Représentants du Peuple, « ARP », et d'atteindre des résultats suivants :

1. Amélioration des capacités du Parlement
2. Equité de Genre au Parlement
3. Redevabilité envers le citoyen

Le projet est en cours, fin prévue pour décembre 2020.

Explication de la déviation

L'évaluation finale a été programmée pour le second trimestre 2019 avant la prolongation du projet. Une évaluation à mi-parcours a été réalisée en 2017.

Selon les règles du PNUD (POPP), pour les projets de moins de 5 M USD, une seule évaluation est obligatoire, intermédiaire ou finale, sous réserve des demandes des bailleurs. Le contrat avec le bailleur ne mentionne pas de nécessité de réaliser une évaluation finale.

Par ailleurs, la législature est en cours de changement, et il serait plus opportun de réaliser cette évaluation en 2020 ou 2021 pour mesurer la durabilité des actions dans un contexte mouvant (renouvellement des élus et renforcement de la structure).

En conséquence, nous demandons la suppression de l'évaluation finale du cycle courant et son insertion dans le plan 2021-2025.

Actions correctives

Eviter les multiplications d'évaluations, lorsque ce n'est pas obligatoire selon les réglementations des bailleurs ou du PNUD. Programmer une évaluation d'Outcome en 2021, dans le cadre du nouveau CPD et du portefeuille ODD16+.

Préparée par :

Nom :

Faiza Elleuch

Signature :



Revue par:

Nom :

Hichem Aouadi

Signature :

Approuvée par

Nom : Eduardo Lopez Mancisidor

Signature :

